

## PASSAGE DE L'ÉCOLE DE CULTURE GÉNÉRALE (ECG) A L'ÉCOLE DE MATURITE (EM) A L'ISSUE DE LA 3<sup>E</sup> ANNEE

*Extrait de la disposition d'application 72.2 du Règlement des Gymnases (RGY) du 01.08.2016*

L'élève qui obtient le certificat de culture générale peut poursuivre ses études comme élève régulier de 2<sup>e</sup> année de l'EM pour autant qu'il obtienne au moins un total de 16 points dans le groupe constitué des notes :

- de français ;
- de la moyenne arrondie de la langue 2 et de l'anglais ;
- des mathématiques ;
- de la moyenne arrondie des branches constitutives de l'option selon le tableau ci-dessous.

Lorsque l'élève, porteur de son certificat de culture générale, n'obtient pas un total de 16 points dans le groupe, il est astreint à passer un examen dans chacune des disciplines insuffisantes constitutives du groupe. Si le total du groupe en prenant en compte les résultats des examens est au moins égal à 16, l'élève est admis en 2<sup>e</sup> année de l'EM. Le programme d'examen correspond au niveau requis en fin de 1<sup>re</sup> année de l'EM. Les épreuves sont constituées d'un examen écrit de 120 minutes et d'un examen oral de 15 à 20 minutes.

Option	Branche(s)	Nombre de notes	Option spécifique correspondante de l'EM
Sociopédagogique	Philosophie et psychologie	1 note	Philosophie et psychologie
Santé	Chimie Biologie	2 notes	Biologie et chimie

Les élèves qui choisissent une OS de l'EM, qui ne correspond pas à l'option choisie à l'ECG passent un examen qui porte sur le programme de 1<sup>re</sup> année de l'OS choisie. Les épreuves de l'OS sont orales et ont une durée de 40 minutes ou 2 fois 20 minutes lorsqu'il y a deux disciplines. La note obtenue est utilisée en lieu et place de la moyenne des branches constitutives de l'option pour calculer le total du groupe.

Les examens définis ci-dessus ont lieu avant la rentrée d'août. Ils se déroulent dans l'établissement dans lequel le candidat a obtenu son certificat, sauf éventuellement pour l'OS.

**L'élève :** nom, prénom .....

classe ..... langue 2..... et option ..... suivis en ECG

**s'inscrit pour le passage de 3C en 2M et choisit :**

**LANGUE 2 :**             allemand                     italien niveau I (uniquement si étudié en ECG)

**ACTIVITE ARTISTIQUE :**    arts visuels                     musique

**MATHEMATIQUES :**     niveau standard             niveau renforcé (si l'élève a choisi l'OS physique et application des mathématiques, le niveau renforcé est obligatoire)

**OPTION SPECIFIQUE :**     arts visuels\*                     musique\*  
                                    biologie et chimie             philosophie et psychologie  
                                    économie et droit             physique et app. des maths  
                                    espagnol\*                       autre\* : (préciser : italien, latin, grec → suite des cours de VP).....

Date

Signature de l'élève

Signature du représentant légal  
(nécessaire si l'élève est mineur)

.....  
\* peut entraîner un changement d'établissement

À RETOURNER POUR LE **21 JANVIER AU PLUS TARD** AU SECRETARIAT